

Olivier de TISSOT

Emeritus Professor

detissot@essec.edu

Department: Law, Political Science & Society

Campus de Cergy

DIPLOMAS

DIPLOMAS

1975	Doctorat in Private Law (Université de Nice France)
1950	DES in Criminal Sciences (Aix-Marseille Université France)
1950	DES in Private Law (Université de Nice France)
1950	Licence in Private Law (Université de Nice France)
1950	MSc of Science in Management (HEC Paris France)

CAREER

FULL-TIME ACADEMIC APPOINTMENTS

1984 - Now	Emeritus Professor (ESSEC Business School France)
1941 - 1941-05-26	Assistant in the Faculty of Law of Nice (Université de Nice France)
1941 - 1941-05-26	Chief-Assistant in the Faculty of Law of Algier (Université Alger 1 Algeria)
1941 - 1941-05-26	Lecturer (HEC Paris France)
1941 - 1941-05-26	Lecturer (ESCP EUROPE France)
1941 - 1941-05-26	Lecturer (Issec France)

PUBLICATIONS

JOURNAL ARTICLES

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1998\). Peut-on utiliser la légitime défense préventive sur Internet? *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-2.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1998\). Peut-on utiliser un pseudonyme pour enregistrer un nom de domaine sur Internet. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-3.](#)

[HASS, G. et DE TISSOT, O. \(1998\). Peut-on utiliser un pseudonyme pour l'enregistrement d'un nom de domaine sur Internet ? *Revue du Droit de la Propriété Intellectuelle*, pp. 32-36.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1998\). Photographies coquines et propos licencieux sur Internet. *Les Annonces de la Seine*, pp. 14-15.](#)

[DE TISSOT, O. \(1995\). Pour une analyse juridique du concept de "dignité" du salarié. *Droit Social*, pp. 972-977.](#)

[DE TISSOT, O. \(1992\). Pour une meilleure définition du régime juridique de la liberté d'expression individuelle du salarié. *Droit Social*, pp. 952-961.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2000\). Précisions sur le périmètre de la responsabilité des fournisseurs d'hébergement de sites Web. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-2.](#)

[DE TISSOT, O. \(2005\). Protection de l'image de l'artiste-interprète et publication. *Legalis.net*, pp. 159-164.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1999\). Protection d'une base de données et site Web. *Les Annonces de la Seine*, pp. 6-12.](#)

[DE TISSOT, O. \(1998\). Quelques observations sur les problèmes juridiques posés par la rémunération des artistes-interprètes. *Les Annonces de la Seine*, pp. 5-8.](#)

[HASS, F. et DE TISSOT, O. \(1998\). Remarques sur les problèmes posés par les atteintes aux droits individuels sur les forums Internet. *Les Annonces de la Seine*, pp. 5-10.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Responsabilité des hébergeurs : le nouveau régime de responsabilité des hébergeurs institué par la loi n° 2000-719 du 1er août 2000 modifiant la loi n° 86-107 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. *Communication Commerce Electronique*.](#)

[HASS, G. et DE TISSOT, O. \(1998\). Saint-Tropez ou la rançon de la gloire. *Les Annonces de la Seine*, pp. 4-9.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2000\). Turbulences judiciaires autour du Wap. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-3.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2006\). Un euro ce n'est pas une indemnité commerciale. *Les Petites Affiches*, pp. 18-21.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2007\). Utilisation par les syndicats de la messagerie électronique de l'employeur. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 100-104.](#)

[DE TISSOT, O. \(2005\). Vache mauve et droit des marques. *Legalis.net*, pp. 17-28.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Zoom sur la cyberjurisprudence. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-7.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Zoom sur le droit des nouvelles technologies. *Jurisstory. Les Annonces de la Seine*, pp. 1-3.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Zoom sur le droit des nouvelles technologies. *Jurisstory. Les Annonces de la Seine*, pp. 1-2.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Zoom. *Jurisstory. Les maillons faibles de Loana. Les Annonces de la Seine*, pp. 1-4.](#)

[DE TISSOT, O. \(1999\). Comment gérer les risques liés à la conclusion d'un contrat de commerce électronique ? *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-5.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2000\). Commerce électronique et chèque-cadeau. *Les Annonces de la Seine*, pp. 2-3.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1999\). Confusion et nom de domaine. *Les Annonces de la Seine*, pp. 5-6.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Connexion des salariés à l'Internet : que peut faire l'employeur ? *Legalis.net*.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2005\). Des restrictions inacceptables à la liberté d'action des syndicats. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 145-147.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2004\). Etre et avoir ou, s'agissant d'argent, en avoir ou pas. *Recueil Dalloz*, pp. 858-859.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2004\). Image et droit : les juridictions civiles face aux insuffisances de la loi. *Legalis.net*, pp. 17-25.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). La loyauté contractuelle des opérateurs de téléphonie mobile remise en question par les tribunaux. *Legalis.net*, pp. 76-78.](#)

[HASS, G. et DE TISSOT, O. \(2005\). Le droit, outil de gestion de l'e-crise. *Legalis.net*, pp. 5-8.](#)

[HASS, G. et DE TISSOT, O. \(2003\). L'entreprise dans la tourmente des cyberconflits. *Legalis.net*, pp. 7-39.](#)

[DE TISSOT, O. et HAAS, G. \(2003\). Les cyberconflits externes à l'entreprise. *Legalis.net*, pp. 7-44.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2000\). Les liens hypertextes sous le régime de la liberté contrôlée. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-3.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Les messages musicaux sur téléphone mobile et le droit d'auteur. *Les Annonces de la Seine*, pp. 6-7.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1998\). Les pages Web sont-elles des oeuvres ? *Les Annonces de la Seine*, pp. 7-9.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1999\). Les règles de "Nommage" de l'Internet en question ? *Les Annonces de la Seine*, pp. 3-6.](#)

[DE TISSOT, O. et HAAS, G. \(1998\). L'oeuvre multimédia interactive est une oeuvre collective. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-4.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Loft Story. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-3.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Loteries publicitaires déguisées : comment distinguer le gagnant de la victime. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-3.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2003\). Nom de domaine, dénomination sociale, marque. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 101-103.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Clauses de non-concurrence et patrimoines des entreprises. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-2.](#)

[DE TISSOT, O. \(1994\). Cour de Cassation, chambre sociale 6 octobre 1993. *Droit Social*, pp. 353-359.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1999\). Cryptologie : vers une libération ? *Les Annonces de la Seine*, pp. 11-13.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2007\). Cybersurveillance : vers un renforcement du droit de contrôle de l'employeur. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 66-68.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Cybersurveillance 2, le retour , le rôle des acteurs de nouvelles technologies dans l'entreprise. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 147-148.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Droit des marques et liberté d'expression. *Legalis.net*, pp. 6-18.](#)

[DE TISSOT, O. \(2000\). Internet et contrat de travail. Les incidences de la connexion à Internet sur les rapports employeurs-salariés. *Droit Social*, pp. 150-158.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Juris Story : du studio au prétoire. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-4.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Jurisstory. Vérité en-deçà...erreur au-delà. A propos de l'évidente appréciation du préjudice moral en cas d'atteinte à la vie privée et au droit à l'image. *Les Petites Affiches de Bretagne*, pp. 5-7.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). La géolocalisation par la téléphonie mobile face au droit. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 306-308.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). La protection de la vie privée dans la pratique des entreprises : l'utilisation d'internet par les délégués syndicaux et les institutions représentatives dans l'entreprise \(3ème partie\). *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-3.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). La protection de la vie privée dans la pratique des entreprises. Le regime juridique des informations concernant la vie privée des salariés \(2ème partie\). *Les Annonces de la Seine*, pp. 9-11.](#)

[DE TISSOT, O. \(1995\). La protection de la vie privée du salarié. *Droit Social*, pp. 222-230.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). La responsabilité des fournisseurs d'hébergement de site Internet et le juge des référés. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 268-269.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2000\). L'activité des fournisseurs d'hébergement à l'épreuve des droits des tiers. *Communication Commerce Electronique*, pp. 16-22.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2005\). Le paradoxe du "droit à l'oubli". *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 104-107.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Le spamming dans le collimateur de la justice. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-3.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). L'e-démocratie : un enjeux pour l'entreprise. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-4.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Les opérateurs de téléphonie mobile dans le collimateur de la justice. *Les Annonces de la Seine*, pp. 4-5.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2001\). Loft Story \(fin\). A propos de l'évidente appréciation du préjudice moral en cas d'atteinte à la vie privée et au droit à l'image. *Les Annonces de la Seine*, pp. 1-4.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2003\). Marque contre liberté d'expression. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 188-189.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Vidéoconférence et vote électronique. *Legalis.net*, pp. 6-16.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2003\). Yoyo législatif autour du spamming. *Legalis.net*, pp. 7-23.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2003\). "jebboycottedanone.com" Les limites du droit des marques. *Expertises des Systèmes d'Information*, pp. 260-261.](#)

BOOKS

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2004\). *Cyberconflits et entreprises*. Éditions des Parques, 409 pages.](#)

[DE TISSOT, O. et BLACHON, R. \(1996\). *Le livre de tous les Français*. Gallimard, 92 pages.](#)

WORKING PAPERS

[DE TISSOT, O. \(1990\). *L'informatique "Intelligente" au service des praticiens du droit*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1989\). *Jurisexpert - licenciement 1-1 + disquette*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1990\). *Jurisexpert - licenciement 3-1*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1988\). *Jurisexpert accident 1-1 + disquette*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1990\). *Jurisexpert accident 3-1*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1990\). *Jurisexpert accident 3-2*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. et WAGNER-EDELMAN, F. \(2010\). *Analyse prospective de la rémunération des auteurs, artistes-interprètes et producteurs à l'ère de la numérisation*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1994\). *La liberté d'expression des opinions politiques d'un salarié \(Commentaire d'un arrêt de la Cour de Cassation du 6 octobre 1993\)*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1998\). *La mise en oeuvre du droit à rémunération d'un comédien ayant "doublé" une oeuvre audiovisuelle \(film cinématographique ou fiction télévisée\) avant le 1er janvier 1986*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1994\). *La protection de la vie privée du salarié*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1995\). *Pour une analyse juridique du concept de "dignité" du salarié*. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1992\). *Pour une meilleure définition du régime juridique de la liberté d'expression*](#)

[individuelle du salarié. ESSEC Business School.](#)

[DE TISSOT, O. \(1998\). Quelques observations sur les problèmes juridiques posés par la rémunération des artistes-interprètes. ESSEC Business School.](#)

PRESS ARTICLE, VIDEO OR OTHER POPULAR MEDIA

[DE TISSOT, O. \(2004\). Note sous Cours d'Appel de Paris. 19 juin 2003. Gazette du Palais, pp. 13-16.](#)

[DE TISSOT, O. \(1996\). Droits fondamentaux du salarié et nécessités de son emploi. Gazette du Palais, pp. 7-10.](#)

[DE TISSOT, O. \(1997\). Emergence et applications pratiques du concept de "dignité" du salarié. ESSEC Business School, pp. 49-51.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(1999\). La mise à disposition de pages Web est-elle dangereuse ? Gazette du Palais, pp. 1-4.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Cybersurveillance au bureau : vers de nouveaux métiers. Les Echos.](#)

[HAAS, G. et DE TISSOT, O. \(2002\). Opérateurs de téléphonie mobile : vers des règles de bonne conduite. Les Echos.](#)

[DE TISSOT, O. \(2001\). Sur la question du droit à l'image, le contrat est nul. Le Monde.](#)

BOOK CHAPTERS

[DE TISSOT, O. \(2009\). Mobiliser le droit face à la crise de gouvernance des grandes entreprises. Dans: Le leadership responsable. Un allié sûr contre la crise. 1st ed. Gualino. Lextenso éditions, pp. 133-138.](#)

[LUSSATO, B., DE TISSOT, O. et DELANNOY, P. \(1996\). \(Ouvrage en collaboration\). Dans: L'échelle humaine. 1st ed. Robert Laffont.](#)

[DE TISSOT, O. \(2009\). Confrontation de business models : "piraterie" informatique et rémunération des auteurs, artistes interprètes et producteurs. Dans: Droits de propriété intellectuelle dans un monde globalisé. 1st ed. Vuibert, pp. 127-143.](#)

PRESENTATIONS AT AN ACADEMIC OR PROFESSIONAL CONFERENCE

[DE TISSOT, O. \(1999\). Les problèmes juridiques posés à une entreprise par son réseau Intranet.](#)

RESEARCH ACTIVITIES

Member of an academic association

1941 - Now: Member of the European Institute of Jurists in Social Law
1941 - Now: Member of the Association des docteurs en droit

Editorial Board Membership

2001 - 2001: Editorial board membership - Les Annonces de la Seine

PROFESSIONAL ACTIVITIES

Consulting

1941 - Now: Consultant at GERARD HAAS - AVOCATS
1941 - Now: Creation of a legal tutorial "JURISEXPERT-CONTRAT"
1941 - Now: Arbitrator in a lawsuit concerning the retail industry (confidential)
1941 - Now: Negotiator at the Conseil des Prudhommes (confidential)